



Dénonciation calomnieuse

Par **ophlm**, le **18/06/2013** à **22:45**

Bonjour;

je vis dans un quartier depuis 31 ans avec aucun soucis aucun reproche jusqu'à ce jour où tout a commencé .

Y a un an nous avons un nouveau gardien , tout se passait bien .

Un jour je descend dans mon haut afin d'y jeter mes poubelles et je constate que celles-ci sont pleines et que ma lessive descendu y a 9 jours était encore là , je vous passe les odeurs ...

J'attends encore 3 jours rien n'avais bougé je prend donc des photos puis je me rends à l'antenne de l'office pour leur montrer l'état.

Car la veille un cafard était tombé dans l'assiette de ma fille de 2 ans .

Donc le chef du gardien et la directrice sont venus constater les faits . Et ce gardien eut selon lui dit un avertissement .

De la part de tous les problèmes, il m'envoie une de ses cousines pour me menacer lorsque je vais récupérer mes enfants à l'école, ne prend plus aucun de mes appels même pour changer une ampoule.

Y a 2 mois je reçois un courrier de l'office m'accusant de tout et de n'importe quoi ; vos enfants font un bruit pas possible (ils couchent tous les jours à 20h30) vous vous garer sur le trottoir j'ai des photos qui prouvent que ce n'est pas mon véhicule. Et le mieux que j'aurais trouvé un sac poubelle avec une lettre à mon nom sur le sol du local à poubelle au lieu d'être dans les conteneurs.

De sa par la suite j'ai été voir tous mes locataires (on est que 6 dans le bat) qui m'ont dit non c'est impossible il se sont trompés l'office là .

J'arrive à obtenir un rdv avec la directrice afin de lui exposer mon problème et je suis donc invité à venir mais en présence du gardien .

Depuis le rdv il raconte des mensonges sur moi ou ma famille à d'autres locataires avec qui j'étais amis et qui du coup le croient; ne m'adresse plus la parole .

Y a 3 jours j'ai reçu une lettre où on me dit que quelqu'un a fait un appel en disant que vos enfants sont en danger et que une enquête sociale va être ouverte .

depuis j attend le courrier avec le rdv .

Quand je suis allé en parlé a ce gardien il me dit oui mais vous pouvez rien ces annomyne mais je lui avait même pas encore dit ça , après il se met a changer de couleur et a bafouiller quand je lui dit : mais j arriverai a savoir qui a fait ça ..

Je porterais plainte pour dénonciation calomnieuse ces 45 mille euros d amende .

J' aurais besoin de tout les conseils qui pourrais m être utile .

Je vous remercie a tous d avance d avoir lu mon histoire .
Une famille perdu avec 3 enfants .

Par **P.M.**, le **19/06/2013** à **13:35**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...